

## Communiqué de presse

Eybens (France), le 28 mai 2024

# Veolia, Waga Energy et ENGIE s'allient pour contribuer au développement de la filière biométhane en France

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, Waga Energy vend le biométhane produit sur le Val Pôle de Veolia à Claye-Souilly à ENGIE dans le cadre d'un contrat d'achat privé (*Biomethane Purchase Agreement* ou « BPA »), sans recourir au tarif avec obligation d'achat subventionné par le gouvernement français. Ce contrat d'une durée de treize ans est le plus long BPA signé en France à ce jour.

Dans le contexte d'un besoin croissant de développement des énergies locales et bas carbone, Veolia, leader des bioénergies, Waga Energy, spécialiste de la production de biométhane sur les sites de stockage des déchets, et ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, ont mis en place une collaboration inédite pour franchir une étape significative dans le développement de la filière biométhane en France.

Depuis mars 2022, Veolia fournit à Waga Energy du biogaz provenant du centre de stockage des déchets de Claye-Souilly, en Île-de-France pour produire du biométhane grâce à sa technologie brevetée WAGABOX®. Ce biométhane était au départ vendu à ENGIE dans le cadre du tarif avec obligation d'achat subventionné par le gouvernement français.

Un contrat d'achat privé (*Biomethane Purchase Agreement* ou « BPA »), valorisant le biométhane à un prix supérieur au prix subventionné, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024 pour une durée de treize ans : il s'agit du plus long BPA signé en France à ce jour, ce qui a permis à Waga Energy de maintenir le financement de l'unité de production de biométhane par un crédit à long terme souscrit auprès des banques CIC et Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels.

Grâce à cet accord, ENGIE va pouvoir commercialiser du biométhane non subventionné à ses clients, qui pourront ainsi démontrer une réduction de l'impact environnemental de leurs activités et de l'empreinte carbone de leurs produits. La valeur verte de ce gaz renouvelable est en effet étayée par la revente des garanties d'origine (« GO ») et des Certificats de Durabilité (« PoS » ou *Proof of Sustainability*) émis dans le cadre de la certification ISCC<sup>1</sup>.

Le site de Veolia à Claye-Souilly abrite l'une des plus grandes unités de production de biométhane de France, avec une capacité annuelle de 120 GWh de biométhane, soit la consommation d'environ 20 000 foyers. Sa mise en service évite l'émission d'environ 20 000 tonnes d'eqCO<sub>2</sub> en réduisant l'usage du gaz naturel fossile.

**Estelle Brachianoff**, directrice générale de Veolia : « Veolia est un acteur incontournable de la production de bioénergies, le Groupe produit déjà 1,6 térawattheure de biogaz issu de la méthanisation des déchets rien qu'en France. Avec cette collaboration avec Waga Energy et ENGIE, nous contribuons au développement d'une véritable filière de la production de gaz vert au niveau européen, indispensable pour la transformation écologique. C'est parfaitement aligné avec notre plan stratégique GreenUp qui vise à accélérer le déploiement d'énergie verte locale et décarbonante. »

<sup>1</sup> La certification ISCC (*International Sustainability & Carbon Certification*) prouve qu'une installation de production de biométhane respecte les critères de durabilité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre définis par la directive européenne RED II.

**Miya Paolucci**, membre du comité exécutif de « Global Energy Management & Sales » d'ENGIE : « Veolia et Waga Energy sont des partenaires industriels de choix qui, tout comme ENGIE, sont animés par la volonté de développer le biométhane, une énergie renouvelable, locale et souveraine, qui constitue l'un des piliers de la transition énergétique. La signature de ce nouveau BPA contribue aux ambitions d'ENGIE de fournir 30 TWh de biométhane par an à nos clients à l'horizon 2030. »

**Mathieu Lefebvre**, président-directeur général de Waga Energy : « La signature de ce BPA de 13 ans avec ENGIE est une première en France ! La performance de la technologie WAGABOX® et sa capacité à produire du biométhane à prix compétitif sur des sites de grande capacité comme le Val'Pôle de Veolia à Claye-Souilly, nous ont permis de conclure un accord qui crée de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le projet, sans faire appel au tarif garanti par l'État. Nous nous réjouissons de cette grande première dans le monde du gaz renouvelable, issue d'une étroite collaboration avec les équipes de Veolia et d'ENGIE, et remercions le CIC et Arkea Banque Entreprises et Institutionnels pour leur confiance renouvelée dans cette nouvelle étape du projet. »

### À propos de Veolia

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec près de 218 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2023, le groupe Veolia a servi 113 millions d'habitants en eau potable et 103 millions en assainissement, produit 42 térawattheures d'énergie et valorisé 63 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 45,3 milliards d'euros.

### À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 97 000 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le Groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients. Chiffre d'affaires en 2023 : 82,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extrafinanciers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

### À propos de Waga Energy

Waga Energy (EPA : WAGA) produit du biométhane à prix compétitif en valorisant le gaz des sites de stockage des déchets (« gaz de décharge ») grâce à une technologie d'épuration brevetée appelée WAGABOX®. Le biométhane produit est injecté directement dans les réseaux de distribution du gaz qui alimentent les particuliers et les entreprises, en substitution du gaz naturel fossile. Waga Energy finance, construit et exploite ses unités WAGABOX® dans le cadre de contrats à long terme avec les opérateurs de sites de stockage pour la fourniture du gaz brut, et génère des revenus en revendant le biométhane ou en fournissant un service d'épuration. À la date de ce communiqué, Waga Energy exploite 24 unités (détenues en propre ou vendues) en France, en Espagne, au Canada et aux États-Unis, représentant une capacité installée de 940 GWh/an. Chaque projet engagé par Waga Energy contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Waga Energy est cotée sur Euronext Paris.

### Contacts :

#### Veolia

Laurent Obadia –  
Evgeniya Mazalova –  
Anna Beaubatie –  
Aurélien Sarrosquy  
+33 (0)1 85 57 86 25  
[presse.groupe@veolia.com](mailto:presse.groupe@veolia.com)

#### ENGIE

+33 (0)1 44 22 24 35  
[engiepress@engie.com](mailto:engiepress@engie.com)

#### Waga Energy

Anne-Gaëlle Fonthieure  
Attachée de presse  
+33 (0)6 11 70 69 74  
[anne-gaelle.fonthieure@waga-energy.com](mailto:anne-gaelle.fonthieure@waga-energy.com)